

(1)

( N° 180. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 AVRIL 1882.

---

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1882 (1).

---

### AMENDEMENT.

---

Les soussignés ont l'honneur de proposer à la Chambre d'ajouter au n° 33 de la 3<sup>e</sup> section du budget des Travaux Publics, service des canaux et rivières :

*Seine.*

La Seine, à partir de l'amont de Vilvorde jusqu'à son embouchure au Ruppel, est reprise par l'État et classée au nombre des rivières navigables et flottables.

L. LEFEBVRE.  
SCAILQUIN.  
G. WASHER  
GUSTAVE JOTTRAND.  
EUG. DE KERCKHOVE.

---

(1) Budget n° 85, VIII (session de 1880-1881).  
Amendements du Gouvernement, n° 126.  
Rapport, n° 172.

---